

TOULBOT Nathalie

[Retrait sans remplacement] Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 29 juillet 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Nathalie TOULBOT, huissière de justice associée, membre de la société civile professionnelle « Nathalie TOULBOT et Vincent MASSICOT », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de La Baule Escoublac (Loire-Atlantique), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : SCP Vincent MASSICOT

Associé (s) en exercice :

Vincent MASSICOT

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)